

# Les hêtraies du Guilhaumard

Il ne reste aujourd'hui que des vestiges de la forêt de hêtres qui couvrait en partie le plateau du Guilhaumard. Les causes de cet appauvrissement des bois sont multiples : défrichements importants, incendies (celui de 1770 a ravagé le plateau), forte demande en combustible liée à l'activité métallurgique de la vallée... Les métiers du bois sont encore nombreux dans la vallée de la Sorgues, rappelant cette ancienne richesse économique. (d'après « Vivre en Rouergue », n° 11, 1973)



On trouve le hêtre (*Fagus sylvatica*) dans les secteurs calcaires bien arrosés, comme les versants nord des gorges de la Jonte et de la Dourbie. Sur le Guilhaumard, il forme encore des boisements homogènes, comme le Bois de la Taillade, mais il pousse aussi sur les corniches en versant nord (ubac). Des îlots sont encore présents sur le plateau ça et là, surtout dans des secteurs ventés et rocheux. Les hêtres ont alors bien souvent une allure tortueuse, à l'image de « bonzaïs » géants !

## Céphalanthère à longues feuilles

(*Cephalanthera longifolia*)

Cette orchidée à fleurs blanches groupées en long épi est très visible dans les sous-bois clairs de forêts de hêtres, ou en lisières de bois de pins. Les feuilles sont étroites et longues d'un vert vif.

La céphalanthère est présente dans une grande partie de la France, et protégée dans certaines régions. Elle fleurit d'avril à fin juin.



## Et Natura 2000 dans tout ça ?

Une directive européenne, telle que la directive « Habitats » (votée en 1992 par les pays de l'Union européenne) n'est pas une loi. A chaque pays membre de la transcrire dans son droit propre. C'est ainsi que chaque pays a mis en œuvre des méthodes de désignation de sites « Natura 2000 » spécifiques : désignation directe pure et simple, démarche de concertation ou autres. En France, on a choisi le partenariat et la concertation avec la réalisation de document d'objectifs pour chaque site. Ce document définit les actions à mener pour favoriser la biodiversité, comme ici sur le plateau du Guilhaumard.

